

La société PROSERVE DASRI souhaite faire évoluer ses activités

L'entreprise est spécialisée dans le traitement des déchets de soins (DASRI). Une enquête publique est ouverte du lundi 13 septembre au vendredi 15 octobre 2021.



Dans le cadre de la création d'une activité de collecte et de traitement des déchets d'activités et de soins à Risques infectieux (DASRI), la société PROSERVE DASRI a présenté une demande d'autorisation environnementale à la Direction Régionale et Départementale de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France.

Une enquête publique visant à étudier l'impact environnemental de l'implantation de cette nouvelle activité à Carrières-sur-Seine, 21 rue des Entrepreneurs, est ouverte du 13 septembre au 15 octobre.

LE PROJET

La société PROSERVE DASRI propose aux établissements et professionnels de Santé des services de collecte et de traitement des déchets des activités de soins, notamment à risques infectieux. Elle rassemble 460 professionnels répartis sur le territoire, avec 20 agences, et 61 bases logistiques.

Elle souhaite transférer ses activités basées à Argenteuil vers notre commune. Le site de Carrières-sur-Seine permettrait ainsi à cette société de doubler sa capacité de traitement des déchets dangereux. Il accueillerait également une activité de regroupement, de transit et de tri des déchets d'activités de soins.

M. Jean-Yves LAFFONT, Conseiller général des Établissements de Santé à l'Inspection générale des Affaires sociales a été désigné par la Préfecture en qualité de commissaire-enquêteur.

Dans le cadre de l'enquête, les Carrillons pourront consigner leurs observations et propositions directement sur les registres mis à leur disposition en mairie ou les adresser par courrier à la mairie, à l'attention du commissaire-enquêteur, ou encore par courrier électronique : drie-conultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr.

Infos pratiques

Pour toute information sur le dossier d'enquête, contactez M. Kabirou Diop, responsable Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement au 06 33 13 46 41.

Documents

[Préfecture - Enquête publique PROSERVE DASRI](#)

Liens utiles

[Vous trouverez ici tous les documents liés au dossier de l'enquête publique sur le site de la Préfecture.](#)

Contact

Dans le cadre de cette enquête, vous pouvez consigner vos observations et propositions directement

Dans le cadre de cette enquête, vous pourrez consigner vos observations et propositions directement sur les registres mis à votre disposition en mairie aux jours et horaires d'ouverture au public, les adresser par courrier à la mairie, à l'attention du commissaire-enquêteur ou par mail à cette adresse : drie-conultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra, en mairie, les observations et propositions écrites ou orales de toutes les personnes qui le souhaitent, suivant le protocole sanitaire en vigueur, aux dates et horaires suivants :

- Lundi 13 septembre de 9h à 12h
- Lundi 20 septembre de 9h à 12h
- Samedi 2 octobre de 9h à 12h
- Mercredi 6 octobre de 14h à 17h
- Vendredi 15 octobre de 14h à 17h